



Qui peut vous accompagner ?

Différents professionnels de santé peuvent vous accompagner dans votre démarche d'arrêt.

Votre médecin traitant

Profitez de votre prochaine visite pour en parler. Votre médecin pourra vous accompagner et vous conseiller pour choisir votre stratégie d'arrêt, adapter votre traitement...

Un tabacologue

Le tabacologue est le spécialiste de l'arrêt du tabac, notamment pour les fumeurs les plus dépendants ou qui ont déjà fait plusieurs tentatives d'arrêts.

Votre pharmacien

A la pharmacie, vous pourrez faire le point sur votre arrêt, avoir des conseils et acheter des substituts nicotiniques (patches, pastilles à sucer...) pour arrêter de fumer plus facilement.

Arrêter de fumer, c'est plus facile quand on est accompagné.

Accompagné
par un professionnel
de santé, vous augmentez
de 70% vos chances de
réussir votre arrêt.



Fait-on des économies en arrêtant de fumer ?

Oui, l'arrêt du tabac permet de faire des économies !

Et, il n'y a pas de dépenses supplémentaires pour les substituts nicotiniques. Ils sont remboursés avec une ordonnance d'un professionnel de santé.

Pour un paquet de cigarettes par jour qui coûte 10€, un ancien fumeur économise près de 3 600 € par an.



Chaque année en novembre, c'est le Mois sans tabac, un défi collectif pour arrêter de fumer pendant 30 jours.

Et si vous participez au prochain ?
Plus d'infos sur www.tabac-info-service.fr



tabac info service le site + l'appli + le 39 89

Appel non surtaxé. Du lundi au samedi de 8h à 20h.



Le 39 89

Un accompagnement personnalisé, efficace et gratuit par téléphone tout au long de votre arrêt. En appelant le 39 89, posez toutes vos questions et prenez rendez-vous avec un tabacologue.

L'appli Tabac info service

Un soutien personnalisé et disponible 24 heures sur 24, pour choisir votre méthode d'arrêt et avoir des conseils pour tenir bon. Cette application est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

Le site Tabac info service

Des informations, des conseils sur l'arrêt du tabac, des tests pour bien préparer et augmenter vos chances de réussite. www.tabac-info-service.fr

La page Facebook Tabac info service

Une communauté solidaire d'ex-fumeurs et de fumeurs souhaitant arrêter, toujours prête à vous soutenir dans les moments difficiles.

3989

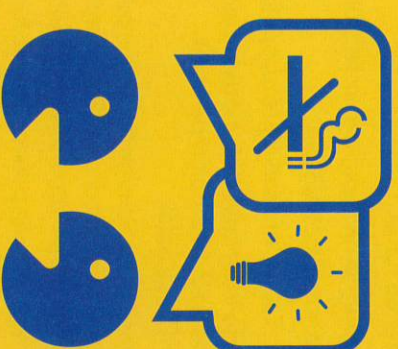
Service gratuit
+ prix appel



DT01-049-23DE - RCS Paris 394 594 345 - Ne pas jeter sur la voie publique.

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France



COMMENT ARRÊTER DE FUMER ?

tabac
info
service

devenue dans une vie
sans tabac





Quels sont les moyens pour arrêter de fumer ?

Les fumeurs disposent aujourd'hui de moyens efficaces pour arrêter de fumer :

- L'accompagnement par un professionnel de santé,
 - Les substituts nicotiniques,
 - Les outils Tabac info service (site, application, 39 89).
- En seconde intention des médicaments comme la varénicline ou le bupropion peuvent également vous aider.

D'autres méthodes comme l'hypnose ou l'acupuncture peuvent être utilisées par certains fumeurs. Cependant, ces méthodes ne sont pas reconnues comme efficaces. À chacun sa méthode pour arrêter de fumer. Certaines personnes arrêtent seules et d'autres avec l'aide d'un professionnel, de produits pour diminuer le manque ou en associant les deux.

Qu'est-ce qu'un accompagnement par un professionnel de santé ?

Un accompagnement par un professionnel de santé vous permet de parler du tabac et d'être soutenu tout au long de l'arrêt. Le professionnel de santé met en place avec vous une démarche appelée thérapie comportementale et cognitive. Elle vous aide à renforcer votre motivation, à changer vos habitudes, par exemple : ne plus avoir envie d'une cigarette quand on est avec des amis fumeurs, quand on boit un café ou quand on se sent stressé.

À savoir : les substituts sont autorisés pendant la grossesse si vous ne parvenez pas à arrêter de fumer!

Le saviez-vous ?

Les substituts nicotiniques augmentent de 50 à 60 % les chances d'arrêt.*

Les médecins, les sages-femmes, les infirmiers, les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes peuvent prescrire des substituts nicotiniques. Avec l'ordonnance, les substituts sont remboursés par l'Assurance Maladie comme les autres médicaments.

Qu'est-ce que le bupropion et la varénicline ?

Le bupropion et la varénicline sont des médicaments. Ils permettent d'arrêter de fumer en évitant de ressentir le manque. Ils sont délivrés sur ordonnance médicale lorsque la substitution nicotinique n'a pas permis l'arrêt du tabac.

Ces deux traitements sont déconseillés pour les femmes enceintes ou qui allaitent, et les fumeurs de moins de 18 ans.

La varénicline est remboursée par l'Assurance Maladie.

*Revue systématique de littérature avec participants suivis pendant au moins 6 mois (Cochrane Database of Systematic Reviews, 2018)

... Et arrêter avec l'aide de la vapoteuse ?

La vapoteuse pourrait vous aider à réduire votre consommation de tabac, et surtout à arrêter complètement de fumer.

Il est important de rappeler que vous pouvez commencer par réduire le nombre de cigarettes fumées, mais que l'objectif doit être l'arrêt complet, car même une ou deux cigarettes par jour font courir des risques à votre santé.

De plus, il est recommandé de ne pas fumer et vapoter en même temps pour ne pas cumuler les risques de la cigarette et de la vapoteuse. Si c'est le cas, il faut donc que la période pendant laquelle vous fumez et vapotez soit la plus courte possible.

... La vapoteuse, c'est dangereux ?

D'après les connaissances scientifiques, vapoter apparaît moins dangereux que fumer des cigarettes. La vapoteuse permet de ne pas respirer les substances très toxiques issues de la combustion du tabac. Des études complémentaires sont nécessaires pour mieux connaître les effets sur la santé et démontrer l'efficacité de la vapoteuse comme aide à l'arrêt, notamment à moyen et à long-terme. Si vous vapotez, n'oubliez pas que l'objectif reste l'arrêt complet du tabac !

Comment ça marche ?

Une vapoteuse est un dispositif électronique et se compose d'une résistance alimentée par une batterie et d'un réservoir. Ce réservoir contient un liquide (ou e-liquide), souvent aromatisé, avec ou sans nicotine. Quand vous vapotez, le liquide est chauffé et se transforme en vapeur.

La vapoteuse et les liquides ne sont pas des produits de santé (comme les médicaments) et sont ni vendus en pharmacie, ni remboursés par l'Assurance Maladie.